

L'Adresse—M. A. Lambert

dien. J'ai assisté à toutes les séances de la Commission dont je faisais partie avec d'autres parlementaires canadiens, quel que soit le Parlement dont ils sont membres. Au cours de nos travaux j'ai entendu un député du Zaïre déplorer qu'un manque de papier les empêche de faire imprimer le nombre de livres nécessaires pour répondre aux besoins de son peuple et que c'est pourquoi des milliers de Zaïrois demeurent ignorants en ne pouvant pas apprendre à lire et à écrire, ces deux outils indispensables qui permettent à chaque individu de s'instruire et de se renseigner sur ce qui se passe dans le monde. On peut s'instruire avec ces deux outils si on a la volonté et le désir de faire des recherches, de se renseigner davantage. En ma qualité de membre de la section canadienne, de parlementaires canadiens, je me suis fait un devoir d'intervenir pour démontrer que les hommes et non Dieu sont responsables d'un tel état de choses. On manque de papier au Zaïre pour imprimer des livres destinés à instruire les habitants de ce pays, alors qu'au Canada, dans ma propre province, dans ma propre circonscription de Bellechasse, il y a des centaines de producteurs de bois qui ont œuvré durement pour faire la coupe du bois et l'empiler sur le chemin public en vue de son transport à l'usine de fabrication de papier et qui ne trouvent pas les moyens de le vendre pour qu'il soit rendu à destination; et que des usines de papier ferment leurs portes dans plusieurs localités du pays et notamment dans la province de Québec.

● (2052)

Monsieur le président, voilà la bêtise humaine. D'une part, des travailleurs ont produit du bois de pulpe pour la production de papier journal ou autres et ne peuvent les vendre pour obtenir la récompense due à leur travail. D'autre part, des peuples ne peuvent avoir le papier nécessaire devant servir à produire des manuels scolaires pour assurer l'instruction à laquelle ils ont droit à titre d'êtres humains. Ceci démontre, et ce n'est qu'un exemple de la mauvaise distribution des biens due à la bêtise d'un système économique qui n'est pas motivé, ou qui n'est motivé que par le profit et non par la justice distributive. Sur le continent américain, d'une part, nos travailleurs, nos producteurs, nos industries ont un problème de surproduction et, d'autre part, sur d'autres continents, notamment en Afrique, on est aux prises avec un problème de sous-alimentation. Pourtant, la situation n'est pas ce qu'elle était il y a quelques siècles. Les moyens de communication et de transport de produits sont très efficaces et le seraient davantage si ceux qui ont le monopole de la finance permettaient aux usines, aux chantiers de navires, de camions, d'avions, d'en produire un nombre suffisant pour assurer la distribution de biens produits, et pour satisfaire aux besoins essentiels des êtres humains à travers le monde.

Nous avons au Canada, et notamment au Québec, des chantiers maritimes qui opèrent au ralenti depuis des mois et des mois, et des ouvriers spécialisés sont mis à pied faute de contrats de construction de navires, qui pourraient assurer le transport de produits canadiens à travers le monde, ce qui serait de nature à procurer à notre pays un meilleur équilibre commercial. Le ministre canadien de la Défense nationale (M. Danson) a déclaré à maintes reprises à la Chambre que d'importants contrats de construction de navires ont été autorisés; qu'est-ce qu'on attend pour les mettre à exécution? Pour fournir du travail à nos employés, à nos ouvriers, et ne pas être pris par surprise à un moment donné, alors qu'il peut éclater

[M. Lambert (Bellechasse).]

d'une journée à l'autre un conflit mondial comme cela s'est produit en 1939. Si nous laissons nos chantiers maritimes—et c'est très sérieux ce que je dis là—se détériorer en raison d'un manque de contrat, on se retrouvera à un moment donné dans une situation embarrassante. Je crois que pour le bien-être de l'industrie canadienne, le conseil des ministres devrait faire l'impossible pour maintenir nos chantiers maritimes en état d'opération, car un chantier maritime doit toujours fonctionner pour demeurer à flot et garder son expertise, cela veut dire être à point.

Je souhaite que le gouvernement fasse les efforts nécessaires en vue de rassurer l'industrie de la construction navale et qu'il comprenne qu'il serait plus profitable de maintenir constamment cette industrie en marche pour conserver nos compétences en cette matière. Voilà pourquoi je suis toujours convaincu qu'il est de l'intérêt de notre pays d'investir dans une marine marchande, afin de demeurer toujours en mesure de faire face à toutes éventualités, nos responsabilités en tant que membre de l'OTAN nous le commandent également.

Pour ce qui est de la relance économique, monsieur le président, ainsi que pour ce qui est de la lutte à l'inflation des prix et du chômage, le discours du trône ne prévoit pas de mesures véritablement valables à moins que je n'aie pas compris toute la portée du discours. Est-ce à dire que le gouvernement ne croit plus à l'efficacité de ses programmes, notamment Canada au travail, est-ce pour cette raison que les crédits destinés à ce programme ont été diminués considérablement? J'avais pourtant compris, monsieur le président, que ce programme en particulier était destiné à créer des emplois et à permettre aux collectivités de réaliser des projets de service public essentiels.

J'ai assisté dimanche dernier, le 8 octobre, à l'inauguration d'un centre communautaire dans une des municipalités de ma circonscription, à Saint-Nazaire; les promoteurs de ce projet avaient présenté une demande de subvention en vertu du programme Canada au travail, projet que j'ai recommandé et qui a été accepté par le ministre. Je remercie le ministre en mon nom et au nom de la population de cette municipalité pour la subvention de \$48,000 qui permet la réalisation de ce projet communautaire. A ma grande surprise, et c'est là que je voudrais attirer l'attention surtout des membres du Cabinet, monsieur le président, ce centre qui a coûté \$120,000 ne fait l'objet que d'une dette de \$16,000, la différence entre \$48,000, la subvention fédérale, et le \$120,000 a été assurée par la population du milieu à qui je rends hommage. Monsieur le président, cet après-midi on parlait de bénévolat. Or, dans le cas que je cite, j'estime qu'il y a eu du bénévolat, et qu'il y a eu des gens qui ont eu à cœur de mettre leurs efforts en commun pour réaliser un objectif donné.

Voilà, monsieur l'Orateur, les résultats d'un bon programme qui, lorsqu'il est bien appliqué et bien administré, est de nature à stimuler l'économie. C'est pourquoi je dis que dans les difficultés économiques actuelles le gouvernement devra augmenter les crédits pour le programme «Canada au travail», tout en ayant soin de bien sélectionner les projets soumis afin d'éviter le gaspillage de fonds publics. Il faut toujours qu'il y ait de la surveillance. Mais dans le cas que je viens de citer, on peut être assuré que j'étais heureux de pouvoir assister à l'inauguration de ce centre communautaire dans une petite localité de 450 âmes. Cela est extraordinaire. C'est la preuve